

Colloque : "Actualité du tribunal de police"



Date: 2019-06-07

**Faculté de droit
Namur
Belgium**

Nous avons l'honneur de vous présenter le programme du colloque organisé par la Conférence du Jeune Barreau en collaboration avec les éditions Anthémis sur le thème : Actualités du tribunal de police

Le colloque aura lieu le vendredi 7 juin 2019 de 13h30 à 18h à la Faculté de droit de Namur.

Programme

Sous la présidence de **Valéry De Wulf**, juge au Tribunal de première instance de Namur, président de la division Dinant

13h30 Accueil des participants

14h00 Introduction par la Conférence du Jeune Barreau de Namur et le Monsieur le Président De Wulf

14h15 Une sévérité accrue, gage de plus de sécurité routière ? Actualités pénales en matière de droit de la circulation – **Sébastien Van Eyll**, avocat au barreau de Liège

14h50 Les mineurs et conducteurs débutants : un statut particulier ? – **Bernard Ceulemans** et **Aurélien Vanhaelen**, avocats au barreau de Liège

15h25 Du « contrat-type » aux « conditions minimales » : quel impact sur la couverture en RC auto ? – **Christophe Verdure**, docteur en droit, chargé de cours associé à l'Université de Luxembourg, et **Aline Charlier**, avocate au barreau de Liège

15h55 Pause-café

16h15 Les nouveaux engins de circulation (mono-roues, trottinettes, vélos électriques...) : réglementation et assurances – **René Robaye**, avocat au barreau de Namur, professeur à

l'UNamur et à l'UCL

16h50 La prise en charge des victimes de la route : le réseau professionnel existant et la médiation réparatrice - **Clarisse Rondia**, juriste au département Information et orientation des victimes de la route de l'AWSR

17h25 Actualités en matière de réparation du dommage – **Nicolas Estienne**, avocat au barreau de Bruxelles, collaborateur scientifique au Centre de droit privé de l'UCL, et **Valérie Nicaise**, avocate au barreau de Bruxelles, assistante à l'USaint-Louis

L'ouvrage comprendra également une contribution sur l'action directe (procédure et prescription), par François Feron, avocat au barreau de Charleroi.

Frais d'inscription

- 110 € TVAC avec ouvrage
- 90 € TVAC (en ordre de cotisation CJB) avec ouvrage
- 65 € TVAC (stagiaires avocats ou étudiants) avec ouvrage
- 25 € TVAC (stagiaires et étudiants) sans ouvrage

Formation permanente :

AVOCATS.BE : 4 points.

Inscription et renseignements complémentaires

cjbnamur@gmail.com